

REUNION DU 8 JUILLET 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL BLANDOUEY – SAINT JEAN
--

Nombre de conseillers

En exercice : 18

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mil vingt et un, le huit juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle socioculturelle de Saint Jean Sur Erve en raison de la crise sanitaire afin de respecter les gestes barrières, sous la présidence de Monsieur Patrick COUSIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 29 juin 2021

PRESENTS : M. Rémi BEAUPIED, M Jean-Claude BOUGEANT, M. Christophe BRUNEAU, M. Stéphane CHAUVEAU, M. Patrick COUSIN, Mme Viviane DECAT, ~~Mme Nadège GENESLAY, M. Olivier GOBIN, Mme GRASSIN Agnès, Mme GRASSIN Camille,~~ M. LACAULT Eric, M. LEMAITRE Alain, Mme MARSAIS Mélanie, Mme MEZIERE Annick, M. PODEVIN Théophile, ~~Mme ROBINO Gwenaëlle,~~ M. Philippe WAROT et M. Matthieu WATTEAU.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Nadège GENESLAY, M. Olivier GOBIN, Mme Agnès GRASSIN, Mme Camille GRASSIN, M. Alain LEMAITRE, Mme Gwenaëlle ROBINO, M. Théophile PODEVIN et M. Matthieu WATTEAU.

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christophe BRUNEAU

Approbation du compte rendu à l'unanimité

Informations diverses

- Lors de la réunion du 2 juillet 2019, le conseil municipal avait évoqué d'acheter la parcelle AB186 d'une superficie de 815 m² au prix de 5 000.00 €. Suite à l'appel du notaire ayant pris contact avec M. SANDAROM, il propose de le vendre à 15 000.00 €. Le conseil municipal ne donne pas suite au projet.
- Point sur les bons du CCAS, 80 personnes ont utilisé le bon d'achat d'une valeur de 15 € contre 54 repas en 2019. Le conseil propose un bon d'achat de 16 € à partir du mois de septembre et utilisable jusqu'au 31 décembre.
- M. et Mme AMIARD Marcel propriétaire d'une parcelle à la Bréviraie, ont demandé un CUB pour savoir s'il est possible de construire une maison. Suite à la réponse de Territoire d'Energie, le projet nécessite une extension du réseau d'une longueur de 60 mètres pour un coût approximatif de 3320 € à la charge de la commune. Cette opération ne sera réalisée uniquement si projet d'une construction.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour :

- Décision modificative n°1 – budget principal

N°1 : Redevance d'occupation du domaine public – Enedis – année 2021

Conformément aux articles L 2333-84, R 2333-105 et R 2333-109 du Code Général des Collectivités Territoriales, le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport de l'électricité.

Pour l'année 2021 le montant de cette redevance s'élève à 215 € pour la commune de BLANDOUEY – SAINT JEAN.

Le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** le versement de la somme de 215 € par Enedis pour la RODP année 2021

N°2 : Redevance d'occupation du domaine public – Orange – année 2021

Conformément aux articles L2333-84, R2333-105 et R2333-109 du Code Général des Collectivités Territoriales, le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de chez Orange.

Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** le versement d'un montant de 2 009.81 € pour la redevance d'occupation du domaine public due par Orange au titre de l'année 2021

N°3 : Tarifs cantine – garderie – ateliers créatifs – année 2021/2022

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants pour l'année scolaire 2021-2022 :

CANTINE	Enfant	3.20 €
	Adulte	6.10 €
	Personnel	3.05 €
	Stagiaire	4.60 €
GARDERIE	Décompte par 1/2	1.35 €
ATELIERS CREATIFS	Par activité et par enfant	2.00 €

- **DECIDE** de ne pas augmenter les tarifs pour l'année scolaire 2021-2022

N°4 : Tarifs location salle socioculturelle / salle des associations / salle Perrine Dugué / Plan d'eau

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est préférable de ne plus demander des chèques de caution. Normalement, lorsque l'on demande un chèque de caution, on doit encaisser le chèque et le restituer, donc cela signifie que pour une location, nous devons faire 3 écritures dans la comptabilité. A place, il est proposé, en cas de dégradation, la facture sera en fonction des dégâts.

Il propose les tarifs suivants :

SALLE SOCIOCULTURELLE (Saint Jean Sur Erve)	
Vin d'honneur	85 €
Concours de cartes, théâtre, arbre de Noël, bal	115 €
Mariage, repas	210 €
Supplément de journée	50 €
Chauffage 1 ^{er} jour de location (du 1 ^{er} octobre au 30 avril)	45 €
Supplément de chauffage par jour de location	22 €
En cas de dégradation, une facture sera envoyée en fonction des dégâts occasionnés	
Ménage (si salle n'est pas rendue propre)	100 €
SALLE DES ASSOCIATIONS (Saint Jean Sur Erve)	
Vin d'honneur	45 €
Habitant de la commune pour 1 week-end	100 €
Habitant hors commune pour 1 week-end	160 €
En cas de dégradation, une facture sera envoyée en fonction des dégâts occasionnés	
Ménage (si salle n'est pas rendue propre)	100 €
SALLE PERRINE DUGUÉ (Blandouet)	
Vin d'honneur	45 €

Location journée (fin 22 heures)	100 €
Location week-end	160 €
Supplément chauffage du 1/10 au 30/04	30 €
Ménage (si salle n'est pas rendue propre)	100 €
En cas de dégradation, une facture sera envoyée en fonction des dégâts occasionnés	
SALLE ROGER MELOT (Plan d'eau de Blandouet)	
Période estivale	50 €

Le conseil municipal

- **DECIDE** d'appliquer les tarifs ci-dessus à compter du 8 juillet 2021
- **DECIDE** d'appliquer le prélèvement bancaire pour toutes les locations
- **DECIDE** de rembourser intégralement la location en cas de désistement (décès, hospitalisation et crise sanitaire)

N°5 Devis : contrôle technique de construction et mission relative à la vérification de l'accessibilité (Création d'une mairie annexe et réaménagement d'un logement 4 Place Adam Becker)

Monsieur le Maire présente les devis :

Contrôle technique de construction	APAVE	SOCOTEC
Frais de dossier	50.00	
Frais sanitaires complémentaires	15.00	
Documents de conception	455.00	
Documents d'exécution	650.00	
Réalisation des travaux (visites inopinées)	950.00	
Rapport final avant réception	195.00	
Total HT	2 315.00	1 820.00
Total TTC	2 778.00	2 184.00
Si mois supplémentaire de chantier	240 € ht/mois	240 € ht/mois

Mission relative à la vérification de l'accessibilité des constructions aux personnes handicapées	APAVE	SOCOTEC
Attestation handicapée	210.00	100.00
Total HT	210.00	100.00
Total TTC	252.00	120.00

Coordination SPS niveau 3	APAVE	SOCOTEC
Frais de dossier	50.00	
Frais sanitaires complémentaires	15.00	
Phase conception	360.00	425.00
Phase réalisation	1 290.00	850.00
Total HT	1 715.00	1 275.00
Total TTC	2 058.00	1 530.00
Si mois supplémentaire de chantier	200 € ht/mois	240 € ht/mois
	4 240.00	3 195.00
TOTAL	5 088.00	3 834.00

Le conseil municipal,

- **VALIDE** le devis de la société SOCOTEC pour un montant de 3 195.00 € ht

N°6 Devis : diagnostics (plomb et amiante) (Création d'une mairie annexe et réaménagement d'un logement 4 Place Adam Becker)

	APAVE	SOCOTEC
Diagnostic amiante	300.00	340.00
Diagnostic plomb	300.00	310.00
Total HT	600.00	650.00
Total TTC	720.00	780.00

Le conseil municipal,

- **VALIDE** le devis de la société SOCOTEC pour un montant de 650 € ht

N°7 : Numérotation atelier communal

L'atelier communal de Blandouet n'a pas de numéro de rue, il est proposé de mettre le n°1 Route de Saint Jean Sur Erve (cadastre annexé à la délibération)

Le conseil municipal,

- **D'ATTRIBUER** le n°1 Route de Saint Jean Sur Erve

N°8 : Suppression d'un poste de secrétaire de mairie

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU l'avis du comité technique en date du 16 avril 2021,

Il a lieu de supprimer le poste :

- 1 poste d'adjoint administratif principal 1ere classe de 23 heures par semaine

Le conseil municipal,

- **SUPPRIME** le poste de 23 heures par semaine

N°9 : Validation du projet : Création d'une mairie annexe et réaménagement d'un logement au 4 Place Adam Becker à Blandouet

Monsieur le Maire présente le projet et le montant par lot

		Montant HT	Montant TTC
Lot 1	Gros œuvre	19 306.00	21 236.60
Lot 2	Chauffage plomberie	15 528.00	16 672.65
Lot 3	Charpente couverture	3 815.80	4 197.38
Lot 4	Menuiserie	13 080.20	14 388.22
Lot 5	Isolation	22 547.85	24 802.64
Lot 6	Revêtement de sol	3 495.00	3 844.50
Lot 7	Peinture	10 829.15	11 912.07
TOTAL		88 602.00	97 054.05

Le conseil municipal,

- **VALIDE** le projet de la création d'une mairie annexe et réaménagement d'un logement au 4 Place Adam Becker sur la commune déléguée de Blandouet pour un montant de 88 602.00 € ht

N°10 : Demande de subvention : Fonds de concours pour la création d'une mairie annexe et réaménagement d'un logement au 4 Place Adam Becker

Vu le projet adopté par le conseil municipal pour la création d'une mairie annexe et le réaménagement d'un logement au 4 Place Adam Becker ;

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la possibilité d'obtenir le fonds de concours auprès de la communauté de communes des Coëvrons pour une enveloppe de 25 000.00 €

Voici le plan de financement :

		Subventions à solliciter	
Travaux	115 000.00 € ht	Fonds de concours	25 000.00 €

Honoraires architecte	8 000.00 € ht	Pacte Régional	27 400.00 €
Imprévus	10 000.00 € ht	DETR 2022	41 100.00 €
Bureau de contrôle, diagnostics amiante et plomb	4 000.00 € ht	Autofinancement	43 500.00 €
TOTAL DEPENSES	137 000.00 € ht	TOTAL RECETTES	137 000.00 €

Le conseil municipal,

- **DECIDE** d'approuver le projet de création d'une mairie annexe et le réaménagement d'un logement communal au 4 Place Adam Becker à Blandouet, commune déléguée de Blandouet – Saint Jean
- **SOLLICITE** la subvention du Fonds de concours auprès de la communauté de commune des coëvrans pour le projet de la création de la mairie annexe et le réaménagement d'un logement au 4 Place Adam Becker pour un montant de 25 000.00 €
- **ADOpte** le plan de financement ci-dessus

N°11 : Demande de subvention : Pacte Régional pour la création d'une mairie annexe et réaménagement d'un logement au 4 Place Adam Becker

Monsieur le Maire présente les modalités pour le Pacte régional pour la ruralité :

- 20% du montant HT ou TTC selon l'éligibilité au FCTVA
- Plafond de subvention par projet : 50 000.00 €
- Le coût total du projet devra être supérieur à 10 000.00 €

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'inscrire le projet de la création de la mairie annexe de Blandouet et le réaménagement du logement au 4 Place Adam Becker. Le coût du projet s'élève à 137 000 € avec les travaux, frais d'honoraires architecte, contrôles...).

		Subventions à solliciter	
Travaux	115 000.00 € ht	Fonds de concours	25 000.00 €
Honoraires architecte	8 000.00 € ht	Pacte Régional (20%)	27 400.00 €
Imprévus	10 000.00 € ht	DETR 2022	41 100.00 €
Bureau de contrôle, diagnostics amiante et plomb	4 000.00 € ht	Ademe Fonds Chaleur (chaudière à granulés)	5 200.00 €
		Conseil Départemental (chaudière à granulés)	2 000.00 €
		Autofinancement	36 300.00 €
TOTAL DEPENSES	137 000.00 € ht	TOTAL RECETTES	137 000.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **DECIDE** d'approuver le projet de création d'une mairie annexe et le réaménagement d'un logement communal au 4 Place Adam Becker, Blandouet, commune déléguée de Blandouet – Saint Jean
- **SOLLICITE** l'aide de la région à hauteur de 20% dans le cadre du pacte Régional pour la Ruralité
- **ADOTPE** le plan de financement ci-dessus

N°12 : Demande de subvention : DETR 2022 pour la création d'une mairie annexe et réaménagement d'un logement au 4 Place Adam Becker

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les différentes subventions que la commune peut prétendre par rapport à l'aménagement d'un ERP et réaménagement du logement communal.

Ce projet rentre dans le cadre :

3D : Réhabilitation, restauration, entretien ou construction des bâtiments communaux et intercommunaux.

Le montant du plafond d'investissement subventionnable est de 500 000 € au taux de 30 %

		Subventions à solliciter	
Travaux	115 000.00 € ht	Fonds de concours	25 000.00 €
Honoraires architecte	8 000.00 € ht	Pacte Régional (20%)	27 400.00 €
Imprévu	10 000.00 € ht	DETR 2022	41 100.00 €
Bureau de contrôle, diagnostics amiante et plomb	4 000.00 € ht	Autofinancement	43 500.00 €
TOTAL DEPENSES	137 000.00 € ht	TOTAL RECETTES	137 000.00 €

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** d'approuver le projet de création d'une mairie annexe et le réaménagement d'un logement communal au 4 Place Adam Becker, Blandouet, commune déléguée de Blandouet – Saint Jean
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou le Maire délégué à solliciter une subvention au titre de la DETR 2022 pour le projet ci-dessus
- **APPROUVE** le plan prévisionnel des travaux

N°13 : Mise en place de la procédure de reprise – cimetière de Blandouet

Suite à la visite de la société Gescime au cimetière de Blandouet, elle a constaté 25 concessions en état d'abandon.

Le procès-verbal de constat d'abandon aura lieu le mardi 7 septembre à 14h30 au cimetière de Blandouet en présence du Maire et d'un adjoint

Considérant qu'il convient d'engager une procédure de reprise des concessions abandonnées pour un certain nombre de concessions ;

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** d'approuver la procédure de reprise des concessions visée à la présente

N°14 : Décision modificative n°1 – budget principal

Suite à la vente de la boulangerie, il a lieu d'alimenter le compte 024 du budget afin de réaliser l'opération

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement				
R-024 Produits de cession				55 000.00 €
D-2031 op 126 Aménagement mairie		25 000.00 €		
D-2116 Cimetières		10 000.00 €		
D-2151 Réseaux de voirie		20 000.00 €		
TOTAL		55 000.00 €		55 000.00 €

Le Conseil municipal :

- **ADOpte** la décision modificative n°1 du budget principal

QUESTIONS DIVERSES :

- Voir pour le bulletin municipal
- M. COUSIN et Me DECAT souhaitent remercier les personnes qui ont tenu une permanence le 20 et/ou 27 juin 2021 pour les élections départementales et régionales.

Fin de la séance à 22H45